

TPE- PME DU 92 : TOUS ENTREPRENEURS RESPONSABLES AU SERVICE DE L'EMPLOI !



PRESENTATION

Dans le cadre du plan gouvernemental « **Les Entreprises s'engagent** » et en lien avec la Drieets UD92, le CREPI Île-De-France mobilise des entreprises du territoire autour d'engagements volontaires en faveur de l'inclusion dans l'emploi.

OBJECTIFS

Afin de soutenir le développement de l'emploi sur le territoire des Hauts-de-Seine, le CREPI IDF propose aux TPE-PME de signer une charte d'engagement pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle.

En amont de la signature de la Charte, le CREPI IDF réalise avec les entreprises un diagnostic « Entrepreneur Responsable ».

Cet outil permet de faire un état des lieux des pratiques sociales et sociétales des entreprises et de réfléchir aux engagements à prendre dans le cadre de la signature de la Charte mentionnée ci-dessus.

Les entreprises signataires rejoignent alors le Réseau des Entreprises Engagées des Hauts-de-Seine et bénéficient d'un accompagnement dans leurs démarches.

CONTACT

Valentine CHAVEY
Chargée de mission

valentine.chavey@crepi.org
07 63 57 61 17

CREPI Île-de-France
14 rue André Suarès
75017 PARIS

idf@crepi.org
01 48 03 92 05

FINANCEURS



Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi